



Liste des personnes présentes – Conseil d'administration

Christophe Beaudoin-Lacoste	Olivia Fournier	Denis Morin
Alyson Carrier	Camille Garon	Samuel Rouette-Fiset
Jinny Caron	Ève Gaucher	Alexandre Savard-Sévigny
Guillaume Chabot-Racine	Alexandre Jacob-Roussel	Annie-Jade Samson
Vanessa Desrosiers	Guillaume Larouche	Sarah-Jane Vincent
Quentin de Dorlodot	Sabrina Martin	
Andréanne Dufour	Mathieu Montégiani	

Liste des personnes absentes – Conseil d'administration

Charles-Émile Fecteau	Charles-Éric Lévesque	Alain Savoie
Cédric Lacombe	Anne-Marie Ouellet	Laurent Trottier
Marius Legendre	Étienne Rheault	

Liste des personnes présentes – Autres

Présidence d'assemblée

Guy-Aume Descôteaux

Secrétariat d'assemblée

Quentin de Dorlodot

Observateurs-trices

Simon Hénault
Dannick Bérubé

Projet d'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
 - 6.1. Officières et officiers
 - 6.2. Comité exécutif
 - 6.3. Groupes de travail et comités
 - 6.4. Rapport annuel du BDE
 - 6.5. Plan d'action annuel du BDE
7. Démissions et absences
8. Élections
 - 8.1. Vice-présidence aux affaires institutionnelles
 - 8.2. Conseil d'administration
 - 8.2.1. Groupe C : Faculté d'architecture, d'aménagement, d'arts et design (un poste)
 - 8.2.2. Groupe I : Faculté des sciences de l'éducation (un poste)
 - 8.2.3. Groupe J : Faculté des sciences et de génie (un poste)
 - 8.2.4. Groupe L : Études libres et baccalauréat multidisciplinaire (deux postes)
 - 8.3. Comités référendaires
 - 8.3.1. Comité d'appel (deux postes)
 - 8.3.2. Supervision du dépouillement (deux postes)
9. Cahier référendaire
10. Finances
 - 10.1. Suivi des dossiers financiers
 - 10.2. États des résultats financiers de juillet 2017
11. Autres sujets
 - Prochaine séance
 - Boum des associations
 - Bière postconseil
 - Blague corporative
12. Clôture de la séance

1. Ouverture de la séance

Samuel Rouette-Fiset souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration et les invite à ouvrir la séance.

Résolution CA-E17-08-27-01

Il est proposé par Alexandre Savard-Sévigny, avec l'appui de Denis Morin :

Que la séance du 27 août 2017 soit ouverte.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Étant donnée la démission de Francis Savard-Leduc et l'absence de Guy-Aume Descôteaux, Samuel Rouette-Fiset suggère que ce soit plutôt Guy-Aume Descôteaux et Quentin de Dorlodot qui agissent, respectivement, à titre de président et de secrétaire d'assemblée.

Résolution CA-E17-08-27-02

Il est proposé par Sarah-Jane Vincent, avec l'appui de Christophe Beaudoin-Lacoste :

Que Guy-Aume Descôteaux et Quentin de Dorlodot soient respectivement nommés président et secrétaire de la séance du 27 août 2017.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidence d'assemblée

Merci beaucoup, bonsoir tout le monde. On va vous rappeler de fermer le son de tous vos atricules informatiques. Je crois qu'il y a des observateurs dans la salle, est-ce que c'est possible de vous identifier?

Simon Hénault et Dannick Bérubé sont observateurs.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par la présidence d'assemblée.

Résolution CA-E17-08-27-03

Il est proposé par Guillaume Larouche, avec l'appui de Denis Morin:

Que l'ordre du jour de la séance du 23 juillet 2017 soit adopté.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente

Quentin de Dorlodot

Les trois procès-verbaux des séances précédentes vus ont été envoyés dans la convocation. Je n'ai pas reçu de demande de modification, donc je ne sais pas s'il y en a maintenant...

Présidence d'assemblée

Est-ce qu'il y a des demandes de modifications à faire aux procès-verbaux? Si ce n'est pas le cas je prendrais une proposition de les adopter en bloc.

Résolution CA-E17-08-27-04

Il est proposé par Guillaume Larouche, avec l'appui d'Alexandre Savard-Sévigny:

Que les procès-verbaux des séances du Conseil d'administration du 25 juin, du 2 juillet et du 23 juillet 2017 soient adoptés.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Suites données aux résolutions antérieures

Annie-Jade Samson

On a reçu le rapport de l'UTILE, l'Unité de travail pour l'implantation de logements étudiants, concernant l'étude PHARE 2017 qu'on a reçu vendredi dernier. C'est une étude qui faisait l'analyse d'une base de données sur les conditions de logement des étudiants mais aussi sur leurs aspirations. Étant donné le court délai depuis sa réception je n'ai pas eu le temps de vous faire un rapport exhaustif mais ce sera le cas pour le prochain C.A.

Samuel Rouette-Fiset

Je vais brièvement traiter des avancées du Laissez-passer Universitaire d'autobus, étant donné que c'est un dossier qui se discute régulièrement en Conseil d'administration. En collaboration avec l'AÉLIES on a rédigé un mémoire qu'on a adopté en juin dernier et qu'on a déposé en août pour les consultations [de la Ville]. On a d'ailleurs reçu une lettre d'appui de Mme Sophie d'Amours, rectrice de l'Université Laval. Suite au dépôt du mémoire, les médias ont fait : «Hey! Il se passe quelque chose!», donc on est sorti dans les médias, notamment avec le Journal de Québec, Le Soleil, Radio-Canada, mais aussi certaines radios de Québec, et on constate que la réponse est généralement positive.

Ensuite, après la présentation du mémoire de l'Université, nous sommes allés présenter le nôtre, devant les experts. Par la suite, on a eu une rencontre de travail avec les gens du RTC, de la STLévis, l'Université et l'AÉLIES durant laquelle on a établi un échéancier pour l'année. Après plusieurs démarches d'études dans les dernières années, on a établi qu'à l'hiver on soumettrait un projet final aux étudiants.

Quentin de Dorlodot

L'assemblée générale qui était prévue le 11 octobre ne pourra pas se tenir à cette date étant donné l'absence de disponibilité des salles, donc on la reporterait au lendemain le 12 octobre. Donc ça nous prendrait une résolution pour approuver ce changement, il a déjà été entériné en Caucus cet après-midi.

Résolution CA-E17-08-27-05

Il est proposé par Mathieu Montégiani, avec l'appui d'Andréanne Dufour:

Que l'assemblée générale annuelle de la CADEUL prévue initialement le 11 octobre 2017 soit reportée au 12 octobre 2017.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.1. Rapports – Officières et officiers

La présidence d'assemblée demande si des ajouts, retraits ou modifications sont apportées aux rapports.

Annie-Jade Samson

Le 22 août il y a l'ajout d'une rencontre avec Alexis Tremblay le nouveau chargé de projet pour le CTS de la CRAIE.

Eve Gaucher

Petit retrait, je n'étais pas au Show de la Rentrée du Cégep de Ste-Foy.

Samuel Rouette-Fiset

Trois ajouts pour ma part, le 21 août j'ai fait des entrevues avec le Journal de Québec et le Journal Le Soleil sur la sortie de la Ministre David dans le cadre du lancement de sa stratégie de lutte contre les violences à caractère sexuel dans les campus des cégeps et universités. Le 22 août, même chose mais avec l'émission du matin de Claude Bernatchez. Le 24 août j'ai présenté notre mémoire sur le LPU aux consultations publiques.

Vanessa Desrosiers

Premièrement, je suis très contente de vous voir! Deux ajouts dans mon cas, le 22 août, j'ai rencontré deux représentants du *Ceteris Paribouffe* et toujours le 22 août j'ai rencontré avec Mme Claudine Trudel qui est la coordonnatrice aux projets de la Direction de la communication de l'Université Laval portant sur l'affichage NewAd pour la campagne *Angelo* au Pub Universitaire.

Quentin de Dorlodot

Premièrement vous m'excuserez il y a quelques erreurs de dates dans mes rencontres. De plus, le 24 août, j'ai rencontré M. Jacob-Roussel qui est nouvel administrateur.

Un administrateur pose une question sur le cas du *Ceteris Paribouffe*.

Vanessa Desrosiers

J'avais prévu un point spécifique pour le cas du *Ceteris*, donc on pourra en discuter à ce moment-là.

Un administrateur demande où en est l'initiative LEXYA.

Vanessa Desrosiers

Depuis le dernier C.A., je les ai rencontré deux fois, principalement pour des notions technologique par rapport à l'implantation de la plate-forme qu'ils veulent implanter dans l'application mobile. Leur projet est en transition, donc il y aura une place pour les livres neufs et électroniques. C'est quelque chose

qui nous tient à cœur pour offrir un meilleur service. Depuis le dernier conseil d'administration, il n'y a pas eu d'avancement.

6.2. Rapports – Comité exécutif

Vanessa Desrosiers

Je voulais vous faire un bref rapport sur la situation de Desjardins. Comme c'est notre assureur, je veux faire le point par rapport au cas qu'il y a eu dans les manchettes dernièrement. Desjardins a été condamné pour avoir vendu des assurances individuelles de manière illégale. On suit ça de près, car les étudiants, c'est des membres de la CADEUL. On a vérifié si c'était toujours pertinent de garder Desjardins comme assureur.

Premièrement, la structure de Desjardins est exhaustive, c'est Desjardins sécurité financière qui a été condamnée. C'est une société par actions contrairement à la fédération qui est une coopérative de coopératives. C'est une autre branche que l'entité avec laquelle on fait affaire. Deuxièmement, Desjardins c'est aussi une coopérative à but lucratif. Les profits réalisés sont redistribués aux membres avec les ristournes.

C'est assez complexe comme dossier, mais il y a des techniques pour augmenter les ventes qui ont été utilisées qui ne respectent pas l'Autorité des marchés financiers et c'est principalement pour ça que Desjardins a été condamné. Ce n'est pas les hauts dirigeants de Desjardins qui ont fait ça et nous notre courtier, fait directement affaire avec les hauts dirigeants. Ils se sont assurés de leur côté que tout était correct et qu'il n'y avait aucun lien avec nos assurances collectives. Desjardins a avoué ses torts et veut dédommager les étudiants en cause. Notre courtier nous a assurés qu'il n'y avait pas de liens avec notre assurance collective.

Un administrateur demande quelle entreprise assure les membres de la CADEUL

Vanessa Desrosiers

C'est directement la fédération de Desjardins. Dans le cas des membres individuels qui ont été lésés dans le litige, c'est Desjardins Sécurité Financière.

Un administrateur demande à savoir la distinction entre les assurances collectives et individuelles.

Vanessa Desrosiers

Le fonctionnement est très différent pour l'assureur entre les assurances individuelles et collectives.

Quentin De Dorlodot

Je veux vous parler de la rentrée universitaire. On va avoir un kiosque sur le grand axe et au Desjardins. C'est une excellente occasion pour rencontrer les nouveaux étudiants et parler de nos services. À chaque année on a besoin de vous, car on n'est pas capable de tenir le kiosque à 6 ou 7. Si vous avez un peu de temps libre mardi, mercredi ou jeudi, venez nous voir au kiosque et on va vous donner du travail. Vous êtes parmi les mieux placés pour répondre aux étudiantes et étudiants sur ce qu'est la CADEUL.

Vanessa Desrosiers

Pour le marché du livre usagé, je veux parler de l'aspect développement durable qui n'est pas négligeable. Depuis cette session on a une nouvelle plateforme plus agréable à utiliser. Nous allons avoir un terminal au De Koninck. Donnez-nous vos commentaires. Il y a aussi les pavillons Paul Comtois

et Palasis-Prince comme points de service. La vente de livres se fait du 5 au 18 septembre. Les livres qui ne sont pas récupérés, c'est un don aux étudiants haïtiens.

Il y aussi Spin It qui portera un autre nom, est une application qu'on mettra en fonction à la prochaine session pour offrir des rabais en restauration à la communauté étudiante. C'est gratuit. Ça augmente la clientèle en période de faible demande. Il y a un montant en royauté qui sera retourné aux associations qui l'utilisent.

Il y a d'autres associations externes qui l'utilisent et je n'ai que de bons commentaires. Je vais vous revenir sur qu'est-ce qu'on va faire avec ces royautés.

6.3. Rapports – Groupes de travail et comités

Vanessa Desrosiers

Il y a eu la première Commission des filiales de l'année. À l'ordre du jour, on avait les points récurrents, la présentation des résultats du sondage sur les services alimentaires de l'Université Laval et la présentation des états de janvier à mai. Il reste une place sur la commission, le poste va être en réélection au prochain conseil d'administration.

Sabrina Martin

Je veux vous parler du Show de la rentrée. On s'est rencontrés plusieurs fois. J'espère que la programmation vous satisfait. Ça va commencer à partir de 15 h dans le stationnement en face du pavillon. On va essayer d'avoir une émission en direct de CHYZ, d'avoir de l'animation pour les gens et dès 17 h, les spectacles vont commencer. L'horaire va sortir très bientôt avec les heures des spectacles. J'ai aussi besoin de bénévoles, si ça vous intéresse, vous pouvez me contacter.

Un administrateur demande une question sur les noms de scènes.

Sabrina Martin

C'est le nom de la salle, les scènes sont nommées selon le nom des salles.

Quentin De Dorlodot

Le comité de la question référendaire s'est réuni plusieurs fois et je veux mentionner que le nombre de personnes élues devrait être de 4 administrateurs et on s'est trompés, on est 3. Ça ne semble pas dramatique, car il y a eu seulement trois candidatures et ça reste un comité qui fait une recommandation et le conseil d'administration choisit en bout de ligne et c'est pourquoi on a décidé de continuer.

Vanessa Desrosiers

Il y a également le comité de commandites et subventions qui s'est réuni. On a eu 6 demandes pour un total 3 461 \$. C'est environ 13 % du budget qui est déjà octroyé depuis les deux rencontres.

6.4. Rapports – Rapport annuel du BDE

Ève Gaucher présente le rapport annuel du BDE.

Un administrateur pose une question sur quoi porte exactement le BDE, et si c'est seulement pour les plans de cours.

Eve Gaucher

L'opération plans de cours est un aspect très important, mais ce n'est pas tout. On accompagne 100 % du cheminement scolaire des étudiants que ce soit pour les règlements internes, le plagiat, l'accompagnement au comité de discipline. C'est très large comme mandat.

Une question est posée à savoir s'il y a des statistiques qui expriment si les étudiants connaissent le bureau.

Eve Gaucher

C'est sûr que c'est difficile de rejoindre les étudiants qui ne nous connaissent pas. On travaille là-dessus avec les kiosques. Les consultations ont doublé depuis qu'on fait les kiosques.

Une question est posée à savoir si les consultations sont en hausse et s'il y a des objectifs.

Eve Gaucher

On ne se fixe pas d'objectifs en terme de quantité de consultations. C'est en augmentation depuis un peu plus d'un an, le nombre de consultations a doublé. C'est considérable. Nos moyens de communications fonctionnent et cette année, on a décidé d'aller au PEPS et à la Fabrique.

Vanessa Desrosiers

On engage un chargé de projet bientôt pour calculer les retombées socio-économiques et environnementales de la CADEUL par rapport à la communauté universitaire. On a plusieurs données et si vous avez des idées de données qu'on pourrait croiser, contactez-nous.

Quentin De Dorlodot

Le BDE est le service de la CADEUL qui proportionnellement au nombre de consultations est le plus connu.

Résolution CA-E17-08-27-06

Il est proposé par Denis Morin, avec l'appui d'Alyson Carrier:

Que soit reçu le Rapport annuel du BDE 2016-2017.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5. Rapports – Plan d'action annuel du BDE

Ève Gaucher présente le plan d'action annuel du BDE.

Une question est posée concernant la provenance des gens qui tiennent les kiosques du BDE.

Eve Gaucher

Ce sont des gens qui sont engagés. On a fait des entrevues cette semaine et la semaine dernière. C'est deux filles et deux gars qui ont été choisis. Il y en a deux qui reviennent de l'an dernier, qui ont déjà l'expertise.

Résolution CA-E17-08-27-07

Il est proposé par Christophe Beaudoin-Lacoste, avec l'appui d'Alexandre Jacob-Roussel:

Que soit reçu le Plan d'action annuel du BDE 2017-2018.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Démissions et absences

Quentin De Dorlodot effectue la lecture de la lettre de démission d'Anne-Marie Ouellet, administratrice.

Résolution CA-E17-08-27-08

Il est proposé par Alexandre Savard-Sévigny, avec l'appui d'Annie-Jade Samson:

Que soit reçue la lettre de démission d'Anne-Marie Ouellet.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.1. Élections – Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Samuel Rouette-Fiset

À la suite de la démission de Monsieur Savard-Leduc, son poste a été ouvert. On a reçu la candidature de Monsieur Simon Hénault. Je vais laisser Guy-Aume enchaîner.

Présidence

En vertu des règlements généraux de la CADEUL, c'est le conseil d'administration qui a le pouvoir de combler un siège vacant sur le conseil exécutif. M. Hénault a été recommandé par le caucus des associations étudiantes. Pour le fonctionnement, ça ressemble aux autres élections. Il y aura 15 minutes de présentations, suivi de 15 minutes de question. Par la suite, il y aura un vote secret.

Andréanne Dufour et Alexandre Savard-Sévigny agissent comme scrutateurs.

Simon Hénault

Bonsoir aux administratrices et administrateurs, il me fait plaisir d'être ici ce soir pour vous présenter ma candidature au poste de vice-président aux affaires institutionnelles. Je me présente, Simon Hénault, présentement inscrit au certificat en sciences politiques, j'ai gradué d'un baccalauréat en agronomie en avril dernier.

Ça fait quatre ans que je suis à l'université et impliqué dans le milieu. Les gens disent de moi que je suis quelqu'un de curieux par nature, accro à l'actualité en particulier social et politique et je m'intéresse beaucoup à la manière dont la société s'organise. C'est porté par ces intérêts que je me présente à la vice-présidence aux affaires institutionnelles à la CADEUL et également pour améliorer la condition étudiante.

Je vais vous faire un petit historique de mon parcours. J'ai débuté mon implication par un rôle de rédacteur en chef du journal de ma Faculté. J'étais responsable du contenu éditorial et du contenu. J'ai chapeauté l'implantation d'un site web en plus de m'occuper du secrétariat et de trésorerie. C'est à

travers ce journal que j'ai pu découvrir l'AGEETAC. C'est là que j'ai eu un premier contact avec les associations étudiantes et que j'ai découvert un intérêt sur les enjeux qui étaient portés dans ce genre d'organisation-là.

J'ai saisi l'opportunité sur une vacance de poste d'intégrer l'exécutif comme adjoint aux affaires externes de l'AGEETAC. Au mandat 2016-2017, j'ai agi en tant que vice-président aux affaires externes. Ce qui fait que les 18 mois de janvier 2016 à avril 2017, j'étais présent à toutes les instances du caucus de la CADEUL, ce qui m'a permis de faire le suivi et de pouvoir bien maîtriser les principaux sujets d'actualité de la CADEUL.

Pour ce qui est de mon rôle de vice-président aux affaires externes, j'ai travaillé à améliorer la participation des membres à l'intérieur de la faculté pour les sensibiliser aux affaires sociopolitiques avec entre autres des chroniques rédigées dans le journal, en organisant un événement bière et politique sur les enjeux du domaine agroalimentaire et j'ai également participé à ce que notre association prenne position par rapport aux terres de la charité. J'ai eu le plaisir de voir que le sujet est revenu aujourd'hui à l'ordre du jour au caucus pour plateforme électorale, donc un petit velours comme ça!

Évidemment, j'ai assisté plusieurs comités dans la révision des chartes et des règlements et j'ai assuré le présidium de plusieurs réunions. Ce qui m'a permis de développer une passion pour tout ce qui est procédures bien que ça puisse sembler aride, c'est quelque chose pour laquelle j'ai de l'intérêt.

Pour finir sur mes expériences, on fait ce que j'appelle des tâches connexes. Donc tout ce qui touche organisation de soupers, d'événements socioculturels, à ce moment on laisse de côté les mandats qui sont plus attirés et on met la main à la pâte dans les événements collectifs. J'espère que ce tour d'horizon vous a permis de mieux me connaître.

Je vais aborder les trois grands axes qui figurent dans ma plateforme et je vais identifier mes priorités. Le premier dossier c'est le référendum sur la représentation nationale. Vous n'êtes pas sans savoir que cet automne les étudiants seront consultés sur l'adhésion ou non à l'Union étudiante du Québec et la vice-présidence aux affaires institutionnelles agit à titre de secrétaire de référendum pour ce référendum. C'est évidemment un rôle qui se doit d'être assumé avec le plus haut degré de neutralité, d'impartialité et d'équité et c'est ces valeurs que je compte porter les plus hauts dans ma tête et dans mon cœur si vous me donnez cette fonction. Ce sera un plaisir de travailler avec le directeur de consultation pour organiser une consultation de nos membres qui soit la plus intègre possible et leur permettre de faire un choix éclairé. J'aime le répéter, pour moi le succès du référendum ne repose pas sur son résultat ou son issu, mais sur son bon déroulement. Il faut que le débat se passe un climat sain et dans le respect des divergences. C'est dans cette optique-là que je compte aborder mon travail éventuel dans ce dossier et en terme qualités personnelles qui pourraient me guider, j'ai un fort sens de la diplomatie et de l'écouter et dans un contexte de plaintes, ça peut être mis à profit et adéquat.

Je sauterais au deuxième dossier, celui du développement durable. On le sait, il y a eu beaucoup de choses de fait à la CADEUL dernièrement, mais il reste beaucoup de choses à faire. Je n'ai pas la prétention d'arriver avec une idée qui va réinventer la roue, mais j'ai quelques petits éléments. Étant formé en agronomie, l'aspect développement durable est très important au sein de ce bac et ça m'a permis d'être sensibilisé sur ces enjeux et je peux porter ça à travers mes tâches. Premier élément c'est de développer une politique de développement durable à la CADEUL, en ce moment c'est une politique de protection de l'environnement et je crois qu'on pourrait la faire évoluer pour inclure les aspects sociaux et économiques. Tantôt, Mme Desrosiers parlait du bilan social de la CADEUL, les résultats seraient très utiles pour bonifier cette politique. Je pense que de s'inspirer des initiatives dans les autres associations serait pertinent. Pour ce qu'on appelle le CIPE, qui a pour mandat de faire le

suivi des mesures environnementales à la CADEUL, il pourrait se faire donner un mandat de sensibilisation avec d'autres comités à vocation environnementale sur le campus pour mousser davantage ce volet de sensibilisation. Le développement durable c'est un mot qui est sur toutes les lèvres, mais il faut s'assurer que nos membres soient capables de bien saisir tous les enjeux. Il y a eu des fiches dans les mandats précédents, je compte les compléter et faire une trousse pour outiller les associations membres, peu importe leur taille.

Le bilan social qui vise à quantifier les impacts socioéconomiques des activités et services de la CADEUL me motive beaucoup et je trouve ça très pertinent pour la CADEUL, il y aura probablement un constat fort positif à dégager ainsi que des améliorations à réaliser. Une autre idée est la compensation des émissions de gaz à effet de serre par la plantation d'arbres, ce serait simple d'établir cette mesure minimalement pour les activités CAEUL et de proposer aux associations membres de joindre cette initiative. On pourrait créer une sorte de boisée à saveur étudiante écologique sur le campus.

Au niveau de la concertation sur le centre de la vie étudiante, de s'assurer que le développement durable est au cœur du projet pour que ce soit à l'image de nos membres.

Finalement, les affaires institutionnelles, procédures et politiques, c'est évident que c'est au cœur de l'institutionnel. En premier lieu, c'est l'avis de motion au sein du code de procédure de la CADEUL. Ça figure au plan directeur, c'est une idée très pertinente qui va permettre d'améliorer l'étude des questions en instance et de rendre le débat plus fluide. C'est quelque chose qui m'intéresse de travailler en commun avec les archives, de faire le recensement de tous les types de documents.

Je souhaite aussi implanter un formulaire de demande d'accès à l'information sur le site de la CADEUL pour améliorer la transparence tout avec le souci de protéger les informations sensibles. La dynamisation des instances est une préoccupation de longue date, je m'engage à maintenir les efforts en ce sens, encore là pas d'idée révolutionnaire, mais en terme de caucus, la variation des endroits pour la salle, peut-être faire des petites capsules vidéos pour expliquer les points à l'avance, à voir si le temps nous le permet et également on reste ouvert aux idées des membres et des associations.

Un dernier mot sur la participation à l'assemblée générale, on doit faire tout ce qui est dans notre pouvoir pour mousser la participation. Je crois que miser sur les activités de la rentrée est une stratégie gagnante.

Je vous remercie d'avoir écouté mes idées, je suis extrêmement motivé à relever ce défi, intégrer une équipe en cours de mandat c'est un défi, mais je le fais dans la volonté d'améliorer la condition des étudiants et c'est ce qui motive aujourd'hui ma candidature devant vous.

La présidence alloue une période de questions de 15 minutes et 20 secondes aux administrateurs.

La présidence demande au candidat d'attendre à l'extérieur de la salle pendant que les administrateurs interviennent sur la candidature de M. Simon Hénault.

Les administrateurs procèdent au vote secret.

Présidence

Nous avons donc un résultat. M. Hénault a été élu à l'unanimité.

Résolution CA-E17-08-27-09

Il est proposé par Denis Morin, avec l'appui d'Alexandre Jacob-Roussel:

Que M. Simon Hénault soit nommé Vice-président aux affaires institutionnelles.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.2. Élections – Conseil d'administration

8.2.1. Groupe C: Faculté d'architecture, d'aménagement, d'arts et design (un poste)

Aucune candidature n'est constatée.

8.2.2. Groupe I: Faculté des sciences de l'éducation (un poste)

Aucune candidature n'est constatée.

8.2.3. Groupe J: Faculté des sciences et de génie (un poste)

La présidence ouvre une période de mise en candidature.

Danick Bérubé-Gélinas se présente pour la Faculté des sciences et de génie.

Danick Bérubé-Gélinas

Bonjour, je m'appelle Danick, je viens de Trois-Rivières, j'ai 23 ans aujourd'hui. Inquiétez-vous pas, ce n'est pas parce que c'est ma fête que vous devez m'aimer. C'est ma troisième année d'implication dans mon milieu. Je suis VP universitaire de l'AESGUL. Mon plus grand succès d'implication étudiante c'est d'avoir ouvert le programme d'études internationales de mon bac. Comme succès dans mon éducation, j'ai révisé et corrigé la charte de mon association. Je suis sur le comité de la charte de l'AESGUL. Je peux apporter mon grain de sel sur le CA de la CADEUL, car je n'ai pas ma langue dans ma poche et j'espère bien représenter les étudiants de premier cycle de l'université. Côté plus personnel, je suis rassembleur et j'ai hâte d'échanger avec vous autres.

La présidence alloue une période de questions de cinq minutes aux administrateurs.

La présidence demande au candidat d'attendre à l'extérieur de la salle.

Aucune demande de vote.

M. Bérubé-Gélinas est élu à l'unanimité.

Résolution CA-E17-08-27-10

Il est proposé par Denis Morin, avec l'appui d'Andréanne Dufour:

Que M. Danick Bérubé-Gélinas soit nommé administrateur pour le groupe J.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.2.4. Groupe L: Études libres et baccalauréat multidisciplinaire (deux postes)

Aucune candidature n'est constatée.

8.3. Élections – Comités référendaires

8.3.1. Comité d'appel (3 postes)

Quentin De Dorlodot

Il y a deux élections qui doivent être faites dans le cadre du référendum. Pour le comité d'appel, il va y avoir un référendum dans lequel il y aura une direction qui aura à prendre des décisions, à trancher, etc. Il se peut que certains partis ou personnes se sentent lésés dans ces décisions et c'est pour ça qu'il existe un comité d'appel. Chose importante à mentionner, le comité d'appel est constitué de deux administrateurs ou administratrices et du président de la corporation s'il n'y a pas de mandat.

Samuel Rouette-Fiset

À la dernière révision de la politique référendaire, on l'a révisée de manière à si par exemple le comité exécutif obtient un mandat quelconque ça ne soit plus le président qui siège, mais plutôt un troisième administrateur / administratrice.

La présidence ouvre une période de mise en candidature.

Samuel Rouette-Fiset

Il faut que les trois personnes qui figurent sur le comité d'appel ne soient pas dans les comités partisans.

Alexandre Jacob-Roussel se propose.

Alexandre Savard-Sévigny se propose.

Denis Morin se propose.

Alyson Carrier se propose.

La présidence ferme la période de mise en candidature.

La présidence alloue deux minutes de présentation par candidat.

Alexandre Jacob-Roussel

Dans le fond, comme expérience, j'étais externe de mon association de philosophie l'année dernière et ensuite j'ai démissionné. L'an dernier j'avais fait quelques démarches pour pousser le référendum et j'aimerais y participer. Je crois que j'ai les compétences pour considérer les deux côtés et toujours rester neutre face aux problèmes qu'il pourrait y avoir.

La présidence alloue une période de questions de deux minutes aux administrateurs.

Alexandre Savard-Sévigny

Bonjour, j'ai déjà mentionné que j'étais quelqu'un qui était très rationnel. Je ne pense pas avoir de difficulté à regarder une situation dans son entier et à prendre une décision éclairée. Je ne pense pas avoir aucun problème avec des conflits d'intérêts. Je ne ferai pas de partisanerie pendant le référendum et je pense être capable de trancher sur les décisions.

La présidence alloue une période de questions de deux minutes aux administrateurs.

Denis Morin

Bonsoir, je suis étudiant en troisième année en agroéconomie. Je me présente, car je suis quelqu'un d'assez neutre, capable de prendre des décisions éclairées et d'apporter des bons points.

La présidence alloue une période de questions de deux minutes aux administrateurs.

Alyson Carrier

C'est un peu ironique, mais après avoir discuté avec les autres candidats, je ne pense pas pouvoir remplir ce mandat.

Présidence

Vous avez le droit de retirer votre candidature.

Alyson Carrier

Je retire ma candidature.

Aucune demande de vote.

Les 3 candidats sont élus à l'unanimité.

8.3.2. Supervision du dépouillement (2 postes)

Quentin de Dorlodot

Même si le vote se déroule de manière électronique, on s'est rendu compte que ce rôle a encore son importance aujourd'hui, car on préfère vérifier les votes 17 fois plutôt qu'une. Ces personnes vont veiller à s'assurer que les résultats sont conformes et s'assurer que tous les étudiants ont été en mesure de voter. Bref de veiller à ce que le processus démocratique se déroule bien.

Une question est posée par rapport à la date du dépouillement.

Quentin de Dorlodot

Le rôle de ces personnes-là sera particulièrement actif le lendemain du vote, c'est-à-dire le 28 novembre. Comme pour le comité d'appel, ces personnes ne doivent pas faire partie des comités partisans.

La présidence ouvre une période de mise en candidature.

Samuel Rouette-Fiset

Si je peux préciser, quand il n'y a pas de problème de liste, souvent la tâche, c'est d'être présent lors du dévoilement des résultats et de constater que tout est beau. Normalement, c'est une question d'une heure.

Alexandre Savard-Sévigny se présente.

Christophe Beaudoin-Lacoste se présente.

La présidence ferme la période de candidature.

La présidence alloue une période de deux minutes à chaque candidat pour se présenter.

Alexandre Savard-Sévigny

Bonjour, je vais faire ça vite. Je pense que c'est important que quelqu'un surveille le dépouillement des votes et le système informatique.

La présidence alloue une période de questions de deux minutes aux administrateurs.

Christophe Beaudoin-Lacoste

Je m'appelle Christophe, je suis en administration. Je ne ferai pas partie d'un comité partisan, j'ai déjà le caucus pour donner mes opinions.

La présidence alloue une période de questions de deux minutes aux administrateurs.

Aucune demande de vote.

Les candidats sont élus à l'unanimité.

Résolution CA-E17-08-27-11

Il est proposé par Sarah-Jane Vincent, avec l'appui de Camille Garon:

Que MM. Alexandre Savard-Sévigny et Christophe Beaudoin-Lacoste soient nommés superviseurs du dépouillement pour le prochain référendum.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le président d'assemblée suspend la séance le temps d'une pause.

9. Cahier référendaire

Samuel Rouette-Fiset explique la nature du cahier référendaire ainsi que chacune des propositions qui y sont incluses.

Une question est posée concernant les conséquences d'exclusion d'une position du cahier adoptée par le caucus par le conseil d'administration

Présidence d'assemblée

C'est plus une question de l'inclure dans le cahier référendaire. Ce qui arriverait c'est que cette information ne figurerait pas au cahier référendaire, mais s'appliquerait quand même, car c'est le caucus qui possède ce pouvoir. La CADEUL fonctionne avec deux niveaux de décisions qui ont des pouvoirs distincts. C'est vraiment une question que le CA ne peut pas changer cette décision.

Samuel Rouette-Fiset

Ça arrive quelques fois que le CA puisse aller à l'encontre d'une position du caucus. Je n'ai jamais vu ça. Politiquement c'est assez difficile.

Résolution CA-E17-08-27-12

Il est proposé :

Que les propositions 1 à 8, 10 et 11 du *Cahier référendaire – Référendum d'automne 2017* soient adoptées.

*Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Présidence

On va maintenant traiter de la proposition 9.

Samuel Rouette-Fiset

Ce qui peut être fait habituellement dans une campagne référendaire d'envergure nationale, c'est que les gens veulent entendre l'expérience des membres d'autres associations et ces membres-là peuvent venir en parler. Ce qui peut être dans l'esprit de la proposition, c'est que les gens puissent participer à la discussion.

Une question est posée à savoir si d'autres organisations nationales étudiantes ont participé aux référendums antérieurs.

- À ma connaissance oui.

Une question est posée à savoir si les gens de l'extérieur de la corporation sont soumis aux budgets des comités partisans.

-La politique référendaire précise que les comités partisans sont limités aux ressources allouées par le conseil d'administration.

Un membre du conseil d'administration affirme que le fait d'autoriser les étudiants universitaires en dehors de la corporation permet de placer sous le règlement référendaire davantage de gens d'un point technique et numérique.

Un membre du conseil d'administration affirme que le fait d'autoriser les étudiants universitaires en dehors de la corporation provoquera sans doute l'arrivée de l'UEQ sur le campus. Le membre exprime qu'il serait préférable de régler la campagne parmi les membres de la corporation.

Un membre du conseil d'administration affirme qu'il est d'accord avec cette proposition. Il explique qu'on ne devrait pas fermer les portes à l'association en question dans le référendum.

Un membre du conseil d'administration mentionne que l'angoisse envers l'UEQ est plutôt par rapport aux ressources de celle-ci.

Un membre du conseil d'administration demande si ce ne serait pas possible d'inviter l'UEQ à un événement pour informer les étudiants sans qu'elle soit présente tous les jours.

- Si on se met à se dire à tel moment ils peuvent, ça va être difficile de gérer tout ça. C'est le fun qu'ils puissent venir à l'assemblée générale, mais l'esprit de la proposition c'est qu'ils viennent pendant qu'on se pose la question parce que les étudiants ont le droit de leur poser des questions. Faut faire confiance aux gens, ils ont quand même un pouvoir de réflexion et de se faire une tête propre.

Un membre du conseil d'administration exprime ses craintes de voir l'UEQ partout surtout sur le campus sans qu'une contrepartie proportionnelle soit présente.

Un membre du conseil d'administration affirme qu'il a confiance en la capacité des étudiants à prendre des décisions éclairées et explique qu'il est absurde de penser que les comités partisans soient constamment ensemble pour toujours donner l'autre côté de la médaille à chaque argument.

Samuel Rouette-Fiset

Je veux mettre les choses en perspective. Le comité exécutif de l'UEQ, c'est cinq personnes. Ce n'est pas une armée.

Vanessa Desrosiers

On parle d'une organisation qui existe depuis 1 an. S'il y a de quoi, je pense que la CADEUL a une plus grande force de négociations commerciales que l'UEQ.

Une question est posée à savoir s'il y a un nombre limité de membres par comité partisan.

- Au début du référendum, chaque comité doit faire signer un coordonnateur, un trésorier et 25 partisans. Après ce moment, on ne tient pas un registre. Après ça, dès que quelqu'un pose une action partisane, elle est considérée comme dans le comité partisan.

Un membre du conseil d'administration affirme que même si le comité exécutif de l'UEQ est constitué de cinq personnes, il est faux de croire qu'il y aura seulement cinq personnes sur le terrain. Le membre affirme aussi que l'ASSÉ n'est pas dans la meilleure des situations en ce moment et qu'il sera difficile pour eux d'effectuer une représentation proportionnelle à celle de l'UEQ.

Un membre du conseil d'administration affirme que c'est une bonne nouvelle d'avoir davantage de gens qui se mobilisent pour le référendum. Il explique que les étudiants peuvent faire la part des choses. Il ajoute qu'un mur ne peut pas être érigé autour de l'université en 2017 au niveau du débat.

Un membre du conseil d'administration pose la question préalable.

Un membre du conseil d'administration affirme qu'il pense qu'il est possible de changer la proposition sans museler l'ensemble des étudiants universitaires du Québec.

Résolution CA-E17-08-27-13

Il est proposé :

Inclure dans le *Cahier référendaire* la proposition 9 : Que le Conseil d'administration de la CADEUL autorise tous les étudiants universitaires du Québec à participer à des activités partisans dans le cadre du référendum.

Le vote est demandé

Pour : 13

Contre : 5

Abstention : 3.

La proposition est adoptée à majorité.

Présidence

Ça nous amène à la proposition 12 sur la question référendaire. Faites attention à garder vos interventions concises et claires.

Un membre du conseil d'administration affirme qu'il est mal à l'aise par rapport au fait qu'il ne soit pas mentionné qu'il n'y a pas de remboursement. Le membre estime que c'est une information qui peut influencer le vote et que les étudiants devraient être au courant.

Danick Bérubé-Gélinas propose d'amender la libellé en ajoutant «et non remboursable»

Avec l'appui de Camille Garon.

Un membre du conseil d'administration affirme que d'ajouter cette partie vient distraire de la question.

Samuel Rouette-Fiset

La cotisation est effectivement non remboursable.

Un membre du conseil d'administration affirme que ça vaut la peine d'être dit, car plusieurs autres cotisations sont remboursables et que les étudiants pourraient croire que c'est le cas de celle de l'UEQ.

Guillaume Larouche propose d'ajouter l'information par rapport à la cotisation au 5e considérant plutôt que dans la question référendaire.

Avec l'appui de Mathieu Montégiani.

Président

Je considère que la proposition est assez proche de la proposition originale pour la considérer comme un sous-amendement.

Vanessa Desrosiers

Je suis d'accord avec le fait de le mentionner et avec le sous-amendement. Le seul ajout que je veux ajouter, c'est qu'il y a des biais d'interprétation qui peuvent influencer le résultat. C'est important de se questionner sur si ça peut apporter ce genre de biais.

Un membre du conseil d'administration affirme qu'il y a aussi des biais dans plusieurs autres éléments.

Christophe Beaudoin-Lacoste pose la question préalable.

18 pour
3 contre

Vote du sous-amendement

15 pour
0 contre
6 abstentions

Le sous-amendement est adopté à l'unanimité.

Un membre du conseil d'administration affirme que c'est dommage que cette information ne fût pas déjà à cet endroit.

Résolution CA-E17-08-27-14

Il est proposé :

Inclure dans le *Cahier référendaire* la proposition 12 : Que la question et les libellés explicatifs soient adoptés.

*Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Un membre du conseil d'administration affirme qu'il aimerait qu'il soit écrit que c'est adopté à majorité.

Samuel Rouette-Fiset

Je veux dire que je n'ai rien contre le fait d'ajouter ça. La réflexion c'est de faire ça avec le plus d'informations possible, mais aussi le plus concis possible. L'information sur les 88 associations c'était principalement pour dire aux gens c'est quoi le caucus.

Alyson Carrier propose un amendement pour qu'on ajoute «qu'il a été résolu à majorité que la CADEUL... »

Avec l'appui de Camille Garon.

*Aucune demande de vote.
Adoptée à l'unanimité.*

Quentin De Dorlodot

Je pense que c'est important de noter que vous avez le souci du détail et c'est très important dans ces situations. Merci beaucoup.

10.1. Finances – Suivi des dossiers financiers

Discussions sous huis clos.

10.2. Finances – États des résultats financiers de juillet 2017

Discussions sous huis clos.

Résolution CA-E17-08-27-15

Il est proposé par Jinny Caron, avec l'appui de Guillaume Chabot-Racine :

Que les états des résultats financiers de juillet 2017 soient adoptés.

*Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Discussions sous huis clos.

Résolution CA-E17-07-23-16

Il est proposé par Denis Morin, avec l'appui d'Andréanne Dufour :

Que le huis clos sur les délibérations soit levé à partir de ce point.

*Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

11. Autres sujets – Prochaine séance

Le vice-président aux affaires internes annonce que la prochaine séance se tiendra le 24 septembre à 18h00, au même local.

11. Autres sujets – Bière postconseil

La vice-présidente aux affaires socioculturelles invite les membres du conseil d'administration à se joindre à elle au N-Bar. Elle les informe au passage qu'il y aura une nouvelle serveuse de service.

11. Autres sujets – Blague corporative

La blague à thématique mexicaine de la vice-présidente aux finances et au développement s'avère plus douloureuse qu'une mauvaise tourista.

12. Clôture de la séance

Résolution CA-E17-08-27-17

Il est proposé par Camille Garon, avec l'appui de Mathieu Montégiani :

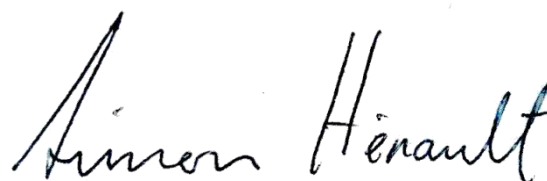
Que la séance du 23 juillet 2017 soit levée.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée.

Ce procès-verbal a été adopté lors de la séance du 24 septembre 2017 du Conseil d'administration.



Simon Hénault
Vice-président aux affaires institutionnelles